

## Hadopi devant le sénat : le début de la fin !

Voilà c'est fait l'assemblée nationale a adopté sans surprise le texte de la loi Internet et création [en nouvelle lecture](#).

Les petits soldats à Sarkoléon ont répondu présents.

Aujourd'hui c'est le sénat qui va prendre le relais avec le début de la discussion en séance publique.

Michel THIOLLIÈRE a déposé [le rapport](#) de la commission des affaires culturelles qui servira de base à la discussion. Sans surprise la commission n'a prévu d'apporter aucunes modifications au texte comme le montre [ce tableau comparatif](#) (pdf).

[6 amendements ont été déposés](#) et seront examinés lors de la discussion dont [ce n° 2](#) qui remet une couche pour que l'accès à l'Internet soit reconnu comme "*un droit fondamental qui doit être garanti à tous les citoyens de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire.*"

Certains basent encore leur espoir sur le conseil constitutionnel avec une possibilité d'une invalidation liée à l'absence de la présomption d'innocence. Je ne serai pas aussi optimiste, à tort j'espère!

*Le dossier complet sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/dossierleg/pjl07-405.html>*